

L'ALIMENTATION
RESPONSABLE ET DURABLE
DANS LES PARCS NATURELS
RÉGIONAUX DE FRANCE



AIDE À L'INSTALLATION ET
FORMATION DE NOUVEAUX PORTEURS
DE PROJETS

Exemples d'initiatives recensées au sein des PNR dans le cadre du projet "**Accompagner la transition agricole et alimentaire sur les territoires : l'exemple des Parcs naturels régionaux**"



Parcs
naturels
régionaux
de France



PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
TERRITOIRES
EN ACTION

Projet lauréat du PNA 2018 - 2020 piloté par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, en partenariat avec RESOLIS

Coopérative d'Activité et d'Emploi agricole Rhizome : des espaces tests agricoles sécurisés et sécurisant pour les porteurs de projets

Résumé : La Coopérative d'Activité et d'Emploi agricole Rhizome propose d'expérimenter des activités agricoles, en offrant aux porteurs de projets agricoles un cadre sécurisé pour tester la viabilité et la vivabilité de leur activité avant installation, pendant trois ans, tout en limitant la prise de risque. La structure offre un soutien technique, juridique et fiscal, et se charge de chercher du foncier pouvant être mis à disposition, si besoin est.

AUTEUR(S)

Julien Kieffer

co-gérant

julien.rhizome@gmail.com

Fiche rédigée par :
Gabrielle Tragin

PROGRAMME

Démarrage : 15 Décembre 2016

Lieu de réalisation : Parc naturel régional du Perche

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement : autofinancement sur un pourcentage du résultat des entrepreneurs, prestation auprès de collectivité (50%) ; subventions des conseils départementaux et régional de Normandie

Agriculture biologique

ORGANISME(S)

CAE Rhizome

8 place de l'abbaye, 61500 ESSAY

61500 ESSAY

<https://www.cae-rhizome.com>

Salariés : 1

Bénévoles : N/C

Adhérents : 20



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 22 novembre 2019 00:00

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Agriculture et alimentation, Coordination des actions, Développement territorial, Emploi*

Opérateur(s) : *Coopérative*

Pays : *France, Normandie, Orne*

Bénéficiaires : *Agriculteurs, Entreprise, Professionnels*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Agriculture, Alimentation*

CARACTERISATION - Fiche IARD :

Type d'acteur: *Producteurs de services d'accompagnement, d'appui ou de financement: Producteurs de services d'accompagnement, d'appui ou de financement (Autre)*

Type d'action: *Production de services d'accompagnement, d'appui ou de financement: Accompagnement (gestion, technique, juridique, fiscal, financier, etc.)*

Type d'objectif(s): *Environnementaux: Dépollution des modes de production agricole / Développement local: Contribution au maintien et/ou à la création direct(e) d'emplois*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE » (2019)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Kieffer, « Coopérative d'Activité et d'Emploi agricole Rhizome : des espaces tests agricoles sécurisés et sécurisant pour les porteurs de projets », **Journal RESOLIS** (2019)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La CAE Rhizome découle d'une expérimentation menée par le Parc naturel régional (PNR) du Perche. En réponse aux constats suivants, posés dès 2012 : d'une part la nécessité pour le PNR de contribuer à l'installation de jeunes agriculteurs sur le territoire et d'autre part la forte demande sociétale de développement des circuits courts. Le Parc a donc créé avec des partenaires, l'Espace test agricole du Perche en 2015, ainsi que l'association ETAP, assurant le rôle de couveuse et devenue la CAE Rhizome en 2016.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Participer à l'installation de nouveaux projets agricoles durables (biologique, circuits courts, agro écologie, protection des ressources etc...) sur des territoires en manque de diversité agricole

Offrir un accompagnement et une formation pour 3 ans, à l'installation agricole pour des personnes non issues du milieu agricole

Permettre la mise en réseau des acteurs agricoles sur un territoire pour leur intégration au territoire



ACTIONS MISES EN OEUVRE

La CAE Rhizome est une structure qui permet d'abriter les porteurs de projets relevant du statut agricole en leur donnant :

Hébergement juridique, comptable et fiscal des porteurs de projet

Un contrat CAP passé entre le porteur de projet et la CAE

Formations collectives

Installation sur un lieu test, équipement mis à disposition et accompagnement technique (tuteurs pour chaque espace test et porteurs de projets) si besoin

Mise en réseau entre acteurs d'un même territoire

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

La CAE propose ses services en Normandie : le PNR Perche a eu à cœur de transférer son expérience à d'autres territoires

Actuellement : 20 porteurs de projets, 8 lieux tests en production (maraîchage, arboriculture, élevage, mais également en services avec élagage)

Uniquement deux arrêts de test d'activité avant la fin des 3 ans pour le moment

Les premiers porteurs de projet à avoir débuté en 2015 s'installeront en 2019

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Première initiative semblable en région Normandie

Permet de tester son projet grandeur nature

Accompagnement très axé sur l'économie : déclinaison au niveau agricole des initiatives existant dans d'autres secteurs (incubateurs, entreprises de services, etc...)

Dimension coopérative innovante et forte, notamment pour la mise en réseau

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

PNR du Perche et communes, partenaires opérationnels

RenETA (Réseau National des Espaces Test), Groupement Agriculture Biologique, Chambres d'agriculture, Syndicats, SAFER, Terres de

Liens, Partenaires ESS (partenaires pour la mise en place du projet), dont Crescendo

Conseils départementaux et régional de Normandie, partenaires financiers

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :

Difficultés des porteurs de projets à s'approprier le territoire et à aller vers les acteurs déjà installés

Difficultés pour mobiliser des financements pour les tests d'activité (équipements)

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Création d'un réseau d'acteurs

Mobilisation des partenaires de la finance solidaire et mutualiste et financement participatif pour trouver des solutions

Améliorations futures possibles :

Développement des formations collectives au sein de la CAE pour répondre au besoin des porteurs de projets

Construire le fonctionnement d'une entreprise partagée

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Il est nécessaire de garder en tête que cette initiative est le résultat de trois dimensions travaillant ensemble : les ESS, l'agriculture et les collectivités territoriales

Bien mobiliser ces trois types d'acteurs, notamment les entreprises ESS pouvant aider à la mise en place du projet, et les agriculteurs qui veulent transmettre leurs connaissances et aider à l'installation des jeunes

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

Evaluation des nouveaux dispositifs en faveur de l'installation, mesure de l'efficacité

Réflexion sur les nouveaux modèles de productions et la volonté de retour à la terre



Nid'Agri, un espace test agricole, souple et durable

Résumé : Nid'agri est un espace test agricole destiné aux porteurs de projets désirant s'installer en Haute Normandie, dans une démarche durable et solidaire. Créée en 2017 par la collaboration du réseau des CIVAM normands, Terre de liens, Bio Normandie et la coopérative d'activité et d'emploi Rhizome, le projet est ouvert aux acteurs publics comme privés.

AUTEUR(S)

Romain Vugier

Chargé de projet
installations et espaces-test
agricoles

romain.vugier@civam.org

Fiche rédigée par :
Adrien Nottin

PROGRAMME

Démarrage : 2017

Lieu de réalisation : Haute-Normandie

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement :
FEADER, Le Havre Seine Métropole,
Rouen

Agriculture biologique

ORGANISME(S)

Le réseau des CIVAM normands

Place Paul Levieux

76190 Allouville-Bellefosse

<https://www.defis-ruraux.fr/>

Salariés : 14

Bénévoles : N/C

Adhérents : 12



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mardi 05 novembre 2019 00:00

Appréciation(s) du comité : **Source d'inspiration !**, **Programme récent - doit faire ses preuves**

Solution(s) : **Agriculture et alimentation**, **Emploi**, **Environnement**

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Île-de-France, Seine et Marne

Bénéficiaires : Agriculteurs, Universel

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Agriculture, Environnement, Travail

CARACTERISATION - Fiche IARD :

Type d'acteur: **Producteurs de services d'accompagnement, d'appui ou de financement:** Associations

Type d'action: **Production de services d'accompagnement, d'appui ou de financement:** Couveuses agricoles

Type d'objectif(s): **Culturels:** Valorisation du patrimoine technique (savoir-faire) / **Environnementaux:** Dépollution des modes de production agricole / **Développement local:** Contribution au maintien et/ou à la création direct(e) d'emplois, Synergie entre les acteurs du territoire, Structuration ou maintien de filières locales / **Pédagogiques:** Transmission de pratiques responsables aux professionnels des chaînes agricoles et alimentaires

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE » (2019)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Vugier, « Nid'Agri, un espace test agricole, souple et durable », ****Journal RESOLIS**** (2019)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le réseau des CIVAM normands, Terre de liens, Bio Normandie et la coopérative d'activité et d'emploi Rhizome accompagnent régulièrement des porteurs de projets non issus du monde agricole et dont les projets nécessitent une prise de recul, un accompagnement. Ces structures s'assurent notamment de la sécurité des projets en termes de la régularité des revenus et impératifs financiers, des aléas techniques ou des contraintes administratives que le projet peut comporter. Les compétences et objectifs de ces quatre organisations ont permis l'émergence du projet.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La mise en relation des acteurs (collectivités, particuliers...) qui permet d'obtenir du foncier, voire du matériel adapté aux projets des agriculteurs souhaitant s'installer.

Favoriser les projets agricoles durables ayant des aspects environnementaux positifs et un volet solidaire

Permettre à des personnes de démarrer leur activité agricole dans un cadre sécurisé et avec un accompagnement renforcé

ACTIONS MISES EN OEUVRE

La mise à disposition de foncier par des partenaires publics ou privés

L'obtention d'un numéro de SIRET et d'une protection sociale pour le porteur de projet

L'accompagnement, qu'il soit technique, juridique ou commercial.

Mise en place d'une période d'essai de 1 à 3 ans sous le statut Cape (Contrat d'appui au projet d'entreprise). Ce statut créé par l'Etat, permet aux repreneurs et créateurs d'entreprise de bénéficier de l'accompagnement d'une autre entreprise ou d'une association.



RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Pour l'instant 6 projets sont accueillis dans 4 lieux différents, tous situés en Seine-Maritime. Ces projets sont certifiés bio et en sont à leur première saison de maraîchage.

L'enthousiasme des différents partenaires notamment Le Havre Seine Métropole et la ville de Rouen qui ont fourni du foncier pour l'installation de ces projets laisse entrevoir des possibilités et des perspectives plutôt optimistes pour la suite. Le dispositif est encore assez jeune mais les différents parties-prenantes et bénéficiaires expriment une satisfaction globale.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

C'est une nouveauté dans le territoire concerné. De plus, on peut qualifier cette initiative « d'espace-test archipel » car il ne prend pas place dans un lieu précis mais sur un ensemble de lieux qui sont et seront fournis par des propriétaires souhaitant valoriser leurs terrains et favoriser des dynamiques agricoles durables sur le territoire. Cela peut permettre une certaine flexibilité pour l'obtention de terrains adaptés aux projets.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Le projet est déjà le fruit d'un partenariat entre les structures citées précédemment : Le réseau des CIVAM normands, Terre de liens, l'association Bio Normandie et la coopérative d'activité et d'emploi agricole Rhizome.

Les financements viennent de l'Union européenne et de la Région (dans le cadre du FEADER), du conseil départemental de la Seine-Maritime et du Havre Seine Métropole. D'autres financements pourront venir d'autres collectivités intéressées par le projet.

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :

La flexibilité et l'aspect novateur du projet rendent le dispositif peu systématisable. En effet, cela pose des contraintes telles que :

Un temps important à mobiliser pour chaque projet.

La difficulté de trouver les bons binômes (porteurs de projet/accueillant) compte-tenu des spécificités de chacun.

Le statut Cape, outre les avantages procurés par sa nature (sécurité, prise en charge importantes par sa nature administrative par la coopératives), ne permet pas d'avoir accès à certaines aides et demeure encore peu reconnu.

La pérennisation de l'espace-test, qui d'ici 2020 devra trouver d'autres solutions financières (fonds non-renouvelables du FEADER).

Améliorations futures possibles :

Le dispositif est encore récent et l'affirmation de celui-ci dans le temps peut amener des solutions comme le financement par de nouvelles collectivités, son appropriation par de nouveaux acteurs (amenant de nouvelles ressources foncières) et un certain gain de légitimité. De plus, le statut Cap est défendu au niveau national par le réseau RENETA .

Une pépinière de projets solidaires : de la terre à l'artisanat

Résumé : La Pépiterre est une pépinière d'entreprises agricoles et artisanales solidaires. Depuis 2017 l'association a pour mission d'accompagner des porteurs.ses de projets en milieu rural, afin de développer des activités respectueuses de l'environnement liées à la terre et à la mer dans le territoire de la presqu'île de Rhuys et des communes environnantes.

AUTEUR(S)

Antoine Chaumette
Président
lapepiterre@gmail.com

Fiche rédigée par :
Morgane Thominaux

PROGRAMME

Démarrage : 2017
Lieu de réalisation : Presqu'île de Rhuys, Morbihan
Budget : N/C
Origine et spécificités du financement : financements leader, adhésions, adhésions conventionnées et contribution à charge
Agriculture biologique

ORGANISME(S)

Pépiterre
5 rue du Bindo 56370 Sarzeau
56370 Sarzeau
Salariés : N/C
Bénévoles : 40
Adhérents : 215



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 04 octobre 2019 00:00

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Bretagne, Morbihan

Bénéficiaires : Universel

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Agriculture

CARACTERISATION - Fiche IARD :

Type d'acteur: **Producteurs de services d'accompagnement, d'appui ou de financement:** Associations

Type d'action: **Production de services d'accompagnement, d'appui ou de financement:** Couveuses agricoles

Type d'objectif(s): **Culturels:** Valorisation du patrimoine technique (savoir-faire) / **Sociaux:** Recherche d'une plus grande équité dans les relations / **Environnementaux:** Dépollution des modes de production agricole / **Développement local:** Contribution au maintien et/ou à la création direct(e) d'emplois, Création de dynamique économique dans le territoire, Synergie entre les acteurs du territoire

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE » (2019)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Chaumette, « Une pépinière de projets solidaires : de la terre à l'artisanat », **Journal RESOLIS** (2019)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La presqu'île de Rhuys, terre traditionnellement tournée vers la terre et la mer, a depuis les années 70 connu une forte mutation vers le tourisme. Le territoire subit une pression foncière importante et un enrichissement des terres littorales. C'est de la rencontre de cinq porteurs.ses de projets agricoles confrontés à la difficulté de trouver des terres disponibles, que la Pépiterre est née : il leur est apparu judicieux de se regrouper.

Mus par la volonté d'introduire une agriculture respectueuse de l'environnement et de développer des circuits courts, d'autres personnes ont petit à petit rejoint le groupe, y compris des porteurs de projets artisanaux. L'opportunité se concrétise le 1er mai 2017, avec l'installation de l'installation et la mutualisation des moyens humains et matériels sur le site du Bindo, à Sarzeau

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Favoriser l'installation de projets artisanaux et agricoles solidaires et respectueux de l'environnement
- Créer de l'emploi avec des activités rémunératrices
- Faire vivre un lieu d'échanges et de solidarités
- Contribuer à développer les circuits-courts
- Inciter les consommateurs.trices à acquérir des réflexes éco-responsables
- Faire découvrir le monde agricole et artisanal au plus grand nombre pour lever les a priori.



ACTIONS MISES EN OEUVRE

Accompagner les porteurs.se.s de projets partageant des valeurs écologiques et solidaires: Mutualiser et aider les recherches de terres ou de locaux

Veille foncière et affirmation en tant qu'interlocuteur privilégié auprès des élu.e.s et de la chambre d'agriculture

Développement des connaissances sur la valeur agronomique des terres du territoire.

Faire vivre le site du Bindo par la création d'une dynamique de collaboration entre les porteurs de projet

mutualisation des moyens matériels et financiers et humains

Ouverture du lieu pour sensibiliser le grand public au milieu agricole et artisanal : Organisation de chantiers participatifs, journée des métiers d'art...

Offrir des animations durant l'été : boutique de créations artisanales et locales accueillant d'autres artisans, un espace de restauration...

Positionner la boutique en comptoir d'échange pour la monnaie locale : la bizh.

Mise en place d'un modèle de fonctionnement à trois niveaux, distinguant les adhérents , les structures usagères des lieux ponctuellement, et les porteurs de projets installés, avec des cotisations adaptées.

Mener une réflexion sur le fonctionnement de la structure en différentes commissions : agriculture, finance...

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

4,5 d'hectares occupés par la pépinières

La Pépiterre est reconnue comme un acteur important dans la création d'emplois sur le territoire.

forte diversité des projets hébergés sur le site : des poules pondeuses à la gravure, en passant par la fabrication de films artisanaux et la charpente traditionnelle.

Ainsi que de nombreux exposants

Plusieurs entreprises sont passées par la Pépiterre et ont pris leur envol

Un nombre croissant d'adhérents

une demande croissante d'exposition ou d'installation

ORIGINALITE DU PROGRAMME

- Une initiative collective, articulant artisanat et agriculture

- Si les statuts de l'association sont classique, son fonctionnement l'est moins : La Pépiterre tient à son organisation horizontale et la composition du bureau se renouvelle tous les ans.

- Des acteurs très différents et nombreux fédérés autour d'un projet commun.

- La Pépiterre se différencie vraiment d'un espace de coworking et une pépinière d'entreprise classique : l'association fait vivre le lieu et l'ouvre au public

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Installés à la pépinière : Les poules du Bindo (poules pondeuses), Bro Fanch (production de plants de légumes bio destinés aux particuliers et aux maraîchers en vente directe), Rénologis(construction de maison à ossature bois et de charpente traditionnelle), Arboreus (pépinière écoresponsable de plantes ornementales rares et méconnues), La Récup fabrik (Créations en matériaux de récupération, détournement d'objets, relooking de meubles, sensibilisation au tri et réemploi), Kouign à Sam (fabrication de Kouign Amann bio et vente sur les marchés et magasins de producteurs), Garam Masala (cuisine indienne), Filenfolie (Couture tous travaux), Anne Tanguy (céramiste), Florent Boulanger (créations en bois), Delphine Dropsy (graphisme et gravure), A fleur de mot (Contes, lectures, poésies), Film Washi (production de supports photographiques, spécialisé dans la fabrication de film artisanal et la conversion de film industriel)

Les artisans locaux qui exposant sur le site : Un pli site (créatrice d'objets d'art, de décoration et de bijoux), Casanella (créatrice de vêtement en WAX), Mademoiselle C design (une collection d'objets de décoration et d'accessoires textiles), Terres d'Iza (Céramique – technique du Horse Hair : enfumage de pièces par du crin de cheval), Jean Mambrini (bijoux), Magali Lanoë (Peinture à l'huile), Mohair du Golfe (Rosa Cobos Aguirre, productrice de laine Mohair et création de produits dérivés), L'atelier d'Ilur (Couture responsable)

- La Bizh

- Fond LEADER

- Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse : Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

- Région Bretagne

- Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

- Crédit agricole

- Groupama

- Cellaouate : entreprise bretonne d'économie circulaire

RETOUR D'EXPERIENCE



Difficultes et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Gros travail d'installation sur le site, de réparation des serres, et de mise aux normes.
- Un coût financier important pour l'installation
- Les contributions de chacun ne suffisent pas encore à assumer le loyer et les travaux à réaliser : fragilité financière
- Manque de moyens humains pour réellement développer le projet (coordination, communication, recherche de fonds...).

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Le fonds Leader a permis d'assurer le paiement du loyer pendant trois ans pour favoriser la venue des porteurs de projets.
- Une collecte participative a permis de financer une partie des travaux d'aménagement (mise en valeur de l'espace de vente et l'aménagement de la cuisine collective).
- inciter à l'investissement dans la structure et au bénévolat

Améliorations futures possibles :

- Poursuivre la mise aux normes et l'accessibilité du site.
- Création d'un laboratoire mutualisé de transformation de produits alimentaires.
- Favoriser l'échange de terres / parcelles.
- Développer un emploi pour assurer la coordination ou encadrer un stage ou un volontaire en service civique sur des activités similaires.
- Développer un site internet pour compléter le référencement sur le web.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- L'aspect convivial et humain du collectif : il s'agit d'une histoire humaine au delà du projet.
- Les fondations solides : charte, règlement intérieur...
- La méthodologie
- Une forte implication bénévole

L'Espace test agricole du Perche : un dispositif innovant pour favoriser l'installation en agriculture en circuits courts par le Parc du Perche

Résumé : L'Espace Test Agricole du Perche est un dispositif innovant créé par le PNR du Perche pour faciliter l'installation de porteurs de projets, non issus du milieu agricole. Au-delà du renouvellement des jeunes agriculteurs sur le territoire, cette innovation permet d'augmenter l'offre de produits en circuits courts.

AUTEUR(S)

Camille Henri

responsable du pôle
valorisation des ressources
PNR Perche

camille.henry
@parc-naturel-perche.fr

Fiche rédigée par :
Gabrielle TRAGIN

PROGRAMME

Démarrage : 2015

Lieu de réalisation : PNR du Perche

Budget : 13000 €

Origine et spécificités du financement :
tutorat conseils communication 13
000€/an ; Régions Normandie, Centre Val
de Loire ; LEADER perche ornais, PNR P,
CD 61, CdC Cœur du Perche et CdC
Hauts du Perche

ORGANISME(S)

Parc naturel régional du Perche

Maison du Parc, Perche-en,
Courboyer, 61340

61340 Courboyer

<http://www.parc-naturel-perche.fr/>

Salariés : 1

Bénévoles : N/C



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 04 septembre 2020 00:00

Solution(s) : [Agriculture et alimentation](#)

Opérateur(s) : *Établissement Public*

Pays : France

Bénéficiaires : *Agriculteurs*

Envergure du programme :

Domaine(s) : *Agriculture*

CARACTERISATION - Fiche IARD :

Type d'acteur: *Producteurs de services d'accompagnement, d'appui ou de financement: Etablissements Publics*

Type d'action: *Production de services d'accompagnement, d'appui ou de financement: Couveuses agricoles*

Type d'objectif(s): *Développement local: Contribution au maintien et/ou à la création direct(e) d'emplois / Pédagogiques: Transmission de pratiques responsables aux professionnels des chaînes agricoles et alimentaires*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Alimentation responsable et durable » (PNR)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Henri, « L'Espace test agricole du Perche : un dispositif innovant pour favoriser l'installation en agriculture en circuits courts par le Parc du Perche », **Journal RESOLIS** (2020)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le PNR cherche depuis 2009 à favoriser l'installation de producteurs en circuits-courts sur le territoire. Une étude est alors menée avec la fédération des Parcs sur les freins à l'installation en circuits-courts. En 2012 une mission est mise en place au PNR du Perche sur « comment innover et expérimenter pour l'installation en circuits-courts ». Fin 2012 l'Espace Test Agricole du Perche, dispositif innovant est identifié par le Parc comme un projet à poursuivre validé par les partenaires. En 2014 le dispositif est mis en place, il devient opérationnel début 2015. Depuis 2016, il se développe et est valorisé en tant qu'outil innovant au service de la transition agricole et alimentaire sur le territoire du Perche.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Installer des jeunes en circuit-courts dans le Perche (maraîchage, arboriculture, petit élevage...)

Sécuriser les installations, notamment des non-issus du monde agricole et les personnes en reconversion professionnelle

Objectif initial en 2014-15 : installer en maraîchage pour répondre aux besoins en légumes des habitants du Perche et de la restauration collective pour remédier à la disparition des maraîchers sur le territoire

Développement actuel de l'ETA en lien avec le besoin alimentaire du territoire : il devient un outil au service de la transition agricole et alimentaire du territoire du PNR Perche



ACTIONS MISES EN OEUVRE

En 2020 : 7 lieux test et 7 entrepreneurs en test d'activité, 5 entrepreneurs installés et 2 tests non concluants arrêtés
100% de tests en bio
Création de 5 entreprises : 4 entreprises agricoles et la SCOP Rhizome incubée par le Parc et Crescendo.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Création d'un dispositif innovant répondant aux besoins du territoire et adapté à celui-ci
ETA éphémère en archipel sur deux départements et deux régions
Dispositif s'adaptant aux besoins des porteurs de projet
Dispositif et gouvernance partenariaux
Mobilisation de 3 communautés de communes pour le portage financier du matériel

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Création d'un dispositif innovant répondant aux besoins du territoire et adapté à celui-ci
ETA éphémère en archipel sur deux départements et deux régions
Dispositif s'adaptant aux besoins des porteurs de projet
Dispositif et gouvernance partenariaux
Mobilisation de 3 communautés de communes pour le portage financier du matériel

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Acteurs de l'installation agricole et les acteurs de la création d'entreprise
Collectivités/Europe et financeurs publics : animation, coordination, investissement matériel, appui à la création et au fonctionnement du dispositif

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

La dimension multi acteurs et partenariale : mobiliser les acteurs investis
La mise en place d'une innovation et d'une expérimentation : temps et moyens humains (animation) nécessaires importants
La sélection des candidats à l'entrée en test, leurs compétences et état d'esprit par rapport à l'accompagnement proposé

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Une gouvernance associant les partenaires
La mobilisation de moyens financiers pour l'animation de la création de l'espace test (?115 000€ sur 2,5 ans)
La définition de critères pour la sélection des candidats entrant en test d'activité

Améliorations futures possibles :

Développer des tests d'activités agricoles sur d'autres productions, adaptés au besoin alimentaire du territoire

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Une bonne animation et une forte dimension partenariale
Projet multi partenarial porté par un parc pour un projet de territoire

Un maraîchage urbain non-mécanisé implanté sur des terres communales

Résumé : Olivier Beslay est un designer parisien qui a tout quitté avec la volonté d'agir pour une société plus écologique. Sans terres et sans moyens particuliers, le maraîchage lui a semblé être le moyen le plus simple. Grâce à la commune de Canteleu, il se forme petit à petit sur des terres aux portes de la Métropole de Rouen. Aujourd'hui, le maraîcher est installé en pleine ville et fournit à bas coût des légumes bio en grande proximité .

AUTEUR(S)

Olivier Beslay
maraîcher
oliver.beslay @yahoo.fr

Fiche rédigée par :
Jennifer Mayaud

PROGRAMME

Démarrage : 2013 à Quevillon puis déménagement en 2015 sur le terrain communal de Canteleu

Lieu de réalisation : Ferme des deux lions à Canteleu

Budget : N/C

Agriculture biologique

ORGANISME(S)

Olivier Beslay
15 route de Sahur 76380 Canteleu
76380 Canteleu
<http://reseau-amap-hn.com/amap/canteleu>
Salariés : 1
Bénévoles : 1



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 14 septembre 2020 00:00

Appréciation(s) du comité : A généraliser !

Solution(s) : Agriculture et alimentation

Opérateur(s) : Entreprise

Pays : France, Normandie, Seine Maritime

Bénéficiaires : Population urbaine

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Alimentation, Agriculture

CHARACTERISATION - Fiche IARD :

Type d'acteur: **Producteurs:** Initiatives individuelles

Type d'action: **Production agricole:** Agriculture urbaine

Type d'objectif(s): **Sociaux:** Amélioration de la santé par une alimentation saine / **Environnementaux:** Décarbonisation des chaînes agricoles et alimentaires, Préservation de la qualité et de la fertilité des sols / **Sociaux:** Amélioration de l'accès à l'alimentation / **Environnementaux:** Dépollution des modes de production agricole

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Alimentation responsable et durable » (PNR)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Beslay, « Un maraîchage urbain non-mécanisé implanté sur des terres communales », **Journal RESOLIS** (2020)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

C'est avec en tête le très bon souvenir du mode de vie de sa grand-mère qui pourvoyait à ses besoins alimentaires qu' Olivier Beslay s'est lancé dans le maraîchage biologique. Suite à des lectures et notamment après une conférence Claude Bourguignon, il eut envie de changer la société, d'agir pour l'écologie par la pratique. Le maraîchage parut le plus facile pour passer le pas sans avoir de terres. Un arboriculteur sur le marché de Rouen lui a proposé une première parcelle, puis les terres de la mairie de Canteleu à proximité immédiate d'un important vivier de population furent une aubaine pour s'installer définitivement. Ces terres étaient proposées à titre gracieux le temps d'installer l'exploitation.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Produire suffisamment pour vivre correctement. Dans sa configuration, non mécanisée, et sur un terrain un peu ingrat, la situation financière demeure trop juste.

Maîtriser sa gestion du temps pour aménager les lieux vers plus de qualité de façon à vivre enfin son rêve de départ : planter des haies, gagner en diversité de légumes en préservant le volume de production

Produire des fruits et légumes sains, à un prix accessible



ACTIONS MISES EN OEUVRE

Mise en place du modèle de maraîchage de Jean Bastien FORTIER, avec des planches dans un objectif de tout dimensionner pour pouvoir gérer seul, le plus confortablement possible.
Développement d'une pratique agricole non mécanisée, malgré les contraintes physiques. Il s'agissait de ne pas laisser le tracteur déterminer comment travailler
Labellisation en agriculture biologique pour une plus forte visibilité et compréhension de son travail, et simplifier les rapports avec les gens
Distribution des produits par 2 Amaps : Quevillon (21 paniers de 11€) et celle de la Ferme des deux lions (38 paniers de 11€).
Garder l'ambition d'un volet social, avec la fourniture de légumes bio à bas coût, pour tous

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Vente de ses produits sur deux AMAP, à raison d'une 50e de paniers cette année
Des ventes en progression : une augmentation de 15 paniers supplémentaires par rapports à l'année précédente

ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'originalité du programme réside dans l'exploitation d'un site communal, pour faire de l'agriculture urbaine non mécanisée et offrir une alimentation de proximité pour les urbains d'une grande métropole

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

GRAB,
ville de Canteleu
Plants : BRIAND (Nantes) et graine de chez Germinance (Anjou) car il n'y a pas d'approvisionnement locale

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

1,5 hectare à disposition sur une zone classée monument historique limite l'implantation de serres (5 serres de 170 m2)
Une clientèle citadine, qui reste peu de temps pour discuter, échanger, c'est peu convivial / familial

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Olivier Beslay a modifié ses pratiques, les bâches tissées ont fait leur apparition et des économies sur le travail sont réalisées avec l'arrêt d'apport du compost communal (travaillé comme un paillage, en transportant 30 tonnes de compost tous les ans à la brouette)
Une meilleure anticipation sur le calendrier cultural

Améliorations futures possibles :

Ouvrir l'exploitation à un associé, car le fait de travailler seul à la longue use. On perd en lucidité par rapport à ce qu'on fait.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Bien que Olivier Beslay ne soit pas fil d'agriculteur, l'investissement pour l'installation ne l'a pas pénalisé car il a été aidé dès le départ avec la mise à disposition des terres à titre gratuit pendant 2 ans, puis quand il a voulu s'installer complètement, la mairie a accepté aussitôt, il a simplement dû obtenir un bail agricole. Autrement, depuis que les choses sont stabilisées, il n'a plus de contact avec la mairie

Quelqu'un qui veut s'installer devrait se forger une expérience chez d'autres maraîchers avant et il ne faut pas se laisser déborder, car on n'arrive plus à rattraper le temps et tout devient compliqué !

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

Tout ce qui concerne les ravageurs leur mode de vie ; par exemple j'ai appris que la mouche de la carotte arrive en fin de journée, donc il faut lever le voile en fin d'après-midi !
La même chose sur toutes les plantes, à quel moment la graine de chénopode peut se reproduire ? si je coupe et laisse sur place un chénopode peut-il se reproduire ?

La politique foncière de la commune de Séné : mettre le PLU au service de la transition agricole et alimentaire

Résumé : A la fois urbaine rurale et maritime, Séné souhaite conserver un potentiel de production primaire permettant de développer les circuits courts de consommation. En ce sens, les élus sinagots ont voulu enrayer une urbanisation qui mettait en danger le patrimoine naturel exceptionnel de la commune, ainsi que les activités agricoles contribuant au maintien du paysage. A partir de 2011 la collectivité s'est alors saisie des documents de planification pour préserver les terres et les sièges d'exploitations agricoles en place.

AUTEUR(S)

Guy Morau

ancien adjoint de la mairie à l'agriculture

contact @sene.bzh

Fiche rédigée par :
Morgane Thominiaux

PROGRAMME

Démarrage : 2011

Lieu de réalisation : Séné, Morbihan - Bretagne

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement :
Budget communal

ORGANISME(S)

Commune de Séné

Mairie de Séné 6 Place de la Fraternité

56860 Séné Séné

<https://www.sene.bzh/>

Salariés : N/C

Bénévoles : N/C



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 09 décembre 2019 00:00

Appréciation(s) du comité : **A généraliser !, Source d'inspiration !**

Solution(s) : **Agriculture et alimentation, Développement territorial, Environnement**

Opérateur(s) : *Établissement Public*

Pays : *France, Bretagne, Morbihan*

Bénéficiaires : *Agriculteurs, Population rurale*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Agriculture, Environnement, Gouvernance, Urbanisme*

CARACTERISATION - Fiche mesure de politique publique de bonification du territoire :

Type de collectivité : **Niveau de la collectivité:** *Municipal*

Type de bonification du territoire : **Gouvernance générale de la collectivité:** *Préparation de projet de territoire*

Type de bonification du territoire:

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE » (PNR)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Morau, « La politique foncière de la commune de Séné : mettre le PLU au service de la transition agricole et alimentaire », ****Journal RESOLIS**** (2019)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La commune de Séné est l'une des communes littorales bordant le Golfe du Morbihan. Véritable poumon vert du Golfe, Séné arbore une biodiversité exceptionnelle : la Réserve Naturelle Nationale des Marais de Séné (réserve ornithologique) couvre un quart du territoire communal. La commune compte également 47 km de côte. Ces particularités induisent néanmoins des contraintes environnementales et d'urbanisme fortes : de nombreuses zones classées Espace Naturel Sensible (ENS) et sujettes à préemption contraignent les pratiques agricoles permises (critères proches de l'AB, pâturage sans retournement de prairies...)

De plus, Séné se situe dans une zone périurbaine, et jouxte la ville de Vannes. La pression foncière et immobilière est donc doublement problématique. La ville avance au détriment du maintien des fermes et le coût de la terre est élevé par rapport à sa valeur agronomique. S'ajoute à cela une forte problématique de friches et un parcellaire très morcelé lié à l'histoire paysanne littorale. Ainsi, alors que le territoire connaît une croissance démographique importante, la déprise agricole met en péril le secteur primaire (en 10 ans la commune a perdu 30 exploitations. Source : la DRAAF). Le maintien des activités de la terre et de la mer constitue donc un enjeu majeur de la municipalité.

L'équipe communale en place depuis 2008 jusqu'à aujourd'hui (2019) a souhaité agir sur cet enjeu et anticiper la pression foncière dans le PLU.



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Protéger le patrimoine naturel de la commune
Maintenir l'agriculture sur le territoire
Maîtrise foncière des terres ; Préserver les terres agricoles et les sièges d'exploitations
Anticiper la pression foncière dans le PLU

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Chronologie :

1995 : Réaménagement foncier de Séné : protection des haies et des terres agricoles face à la pression foncière
2007 : 1er PLU. Pas de prise en compte de l'agriculture.
2011 : révision du PLU (cf ci-dessous)
2014 : réélection de l'équipe municipale qui réaffirme les mêmes valeurs.

En 2008 l'équipe élue a mis en révision le PLU adopté 6 mois plus tôt. Elle se positionne pour le maintien de l'agriculture locale qui assure à la fois la sauvegarde des milieux naturels, tout en permettant à de nouveaux exploitants de s'installer ou de conforter la production de fermes déjà en place. Les règles ont été renforcées pour éviter le mitage des constructions.

Les leviers d'action du PLU :

- Contenir l'étalement urbain : limitation de la zone urbaine à 22% du territoire communal, les 78% restant ne sont pas constructibles. La commune veille à ce que les petites parcelles ne soient pas transformées en parc privé ou en jardin. Prémption des terrains par l'intermédiaire de la Safer, à hauteur de 3 ou 4 parcelles de plus d'un demi hectare, par an
 - Appui les agriculteurs qui s'engagent à entretenir le paysage : Regroupement des terrains et mise à disposition gratuite pour les agriculteurs et des éleveurs qui s'engagent, par le biais d'une convention, à les entretenir par fauchage ou pâturage.
 - Densification du centre-ville : réduction des zones constructibles de 60 à 30ha, marquant l'arrêt de l'étalement du bourg. Sauvegarde du bâti agricole en zone littorale : Travail de repérage de l'ensemble des sièges d'exploitation.
- Adaptation du PLU pour autoriser la construction de bâtiments agricoles et d'habitations, nécessaires à de nouvelles installations, via la création d'un nouveau zonage. Au travers de "pastilles" dérogatoires apposées sur la carte, la construction s'appuyant sur des bâtiments agricoles existants est permise dans des zones où les constructions étaient auparavant interdites.
De plus, les bâtiments agricoles ne peuvent pas changer de destination : pour exemple, une longère ne peut pas être transformée en maison d'habitation.
-

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- La municipalité a redonné 45ha à l'agriculture, en transformant des zones ouvertes à l'urbanisation à court terme en zones agricoles et naturelles.
 - Constitution d'un contexte favorable à la structuration des circuits courts
 - Après des années de déclin, l'agriculture s'engorge se redynamise : . Une dizaine de producteurs sont installés sur les surfaces agricoles préservées, dont des installations en maraîchage bio
 - Présence d'élevage extensif : volaille, caprin, bovin
 - Élevages engagés dans une démarche de filière courte : vente directe, marchés de plein vent. - - Création d'une association de 9 producteurs pour mutualiser leur communication.
 - Implantation d'un marché de producteurs (le local bio) en complément du marché bio
 - 5 paysans bio sur Séné, avec une ferme locataire des terres mises à disposition par la commune et le conservatoire du littoral.
 - Limitation du phénomène d'enfrichement, développement et maintien de pratiques favorables à l'ouverture des milieux et à la préservation de la biodiversité
 - Conservation de la vocation agricole de la commune avec 607 hectares de parcelles agricoles pour 25 exploitants. 48 hectares appartiennent à la commune dont la majeure partie est mise à la disposition d'agriculteurs s'engorge.
 - Aujourd'hui le PLU, le SCOT de l'agglomération de Vannes, ainsi que la charte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan se sont avérés être des outils pertinents développer la commune sans grignoter des terres agricoles
-

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Le choix politique de la commune de protéger sa biodiversité, son paysage et de soutenir son agriculture.
Création d'un zonage adapté à l'implantation et au maintien de l'agriculture, au sein du PLU

RETOUR D'EXPERIENCE



Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Convaincre les propriétaires

Le rêve spéculatif reste fort et la pression immobilière sur la terre agricole pour des usages privés et de loisir rendent le travail difficile.

Un contexte législatif et juridique contraignant : loi littorale, ENS, risque de contentieux sur le PLU, assez peu de moyens réglementaires pour agir sur le foncier agricole par rapport au foncier urbain.

Adaptation du document d'urbanisme pour permettre la construction de bâtiments agricoles, voire d'habitations, dans des zones qui l'interdisaient

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

La plupart des exploitations sont éclatées, la commune souhaite rationaliser et regrouper ses terres en tant que gestionnaire de ses parcelles, de celles du Conseil Départemental et du Conservatoire du Littoral (gérées par la Réserve)

Endiguer la précarité des baux en les conventionnant

Engager un dialogue avec les propriétaires sur la question des friches.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Un fort engagement politique

un projet clair centré sur le maintien des prix et de la vocation des terres agricoles pour préserver les activités du secteur primaire de la commune.

choix assumé de la densification du centre-bourg

Engagement des paysans de Séné en faveur du développement des circuits courts sur la commune.

Adhésion de la population au projet communal.

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.banquedesterritoires.fr/la-commune-de-sene-se-donne-les-moyens-de-preserver-ses-terres-agricoles-56>

Bretoncelles : un bourg percheron très dynamique grâce au volontarisme de sa mairie

Résumé : La mairie de Bretoncelles a réaménagé son petit bourg pour faciliter l'accès aux commerces. Les commerces se situent dans le centre, dans des locaux loués par la mairie, dans une optique de soutien économique des acteurs du territoire. En effet, les commerçants présents (boulangers, boucher, traiteurs, épicerie) favorisent produits locaux et biologiques.

AUTEUR(S)

David Lambert
Maire de Bretoncelles
mairiebretoncelles
@orange.fr

Fiche rédigée par :
Gabrielle Tragin

PROGRAMME

Démarrage : 2015
Lieu de réalisation : Bretoncelles,
Perche
Budget : N/C
Agriculture biologique

ORGANISME(S)

Commune de Bretoncelles
24 rue Lucien David, 61110
Bretoncelles
61110 Bretoncelles
<http://www.bretoncelles.fr/mairie.html>
Salariés : N/C
Bénévoles : N/C



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 22 novembre 2019 00:00

Appréciation(s) du comité : *Innovant !*

Solution(s) : *Agriculture et alimentation, Développement territorial, Economie solidaire, Emploi*

Opérateur(s) : *Établissement Public*

Pays : *France, Normandie, Orne*

Bénéficiaires : *Enfants de moins de 5 ans, Entreprise, Population rurale, Universel*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Alimentation, Biens essentiels, Économie, Travail*

CARACTERISATION - Fiche mesure de politique publique en appui direct aux IARD :

Type de collectivité : *Niveau de la collectivité: Municipal*

Type d'IARD appuyée: *Distribution/commercialisation: Création de circuits de proximité (géographique)*

Type d'IARD appuyée:

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE » (2019)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Lambert, « Bretoncelles : un bourg percheron très dynamique grâce au volontarisme de sa mairie », **Journal RESOLIS** (2019)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La stratégie de cette commune de 1 460 habitants s'axe sur le développement durable depuis plus de 15 ans. Le développement économique du territoire n'est possible qu'à travers des commerces dynamiques et répondant aux attentes sociétales, tels que la fourniture de produits locaux du terroir, les produits biologiques et les circuits courts. Le développement économique de la commune de Bretoncelles repose donc sur cette recherche de cohérence entre les demandes sociétales et les forces du territoire.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Contribuer au développement économique du territoire en créant de la richesse localement

Favoriser l'installation de commerces en cohérence avec les attentes sociétales (terroir, biologique, local) et favoriser leur accès dans le centre-bourg

Garder une certaine cohérence des actions jusque dans la restauration scolaires, travail pour du biologique et du local avec l'entreprise Sodexo (objectif 30% de local -150 km autour de Bretoncelles)



ACTIONS MISES EN OEUVRE

Engagement de la commune propriétaire des magasins du centre bourg dans la mise à disposition des locaux aux commerçants proposant des produits locaux (boucherie, Épicerie, Boulangerie, traiteur)

Construction d'une halle pour un marché de producteurs tous les mois

Accueil de porteurs de projets : traiteur bio et local, Boulangerie biologique

Mise en place d'un self pour la cantine primaire pour responsabiliser les enfants sur le gaspillage afin de dégager des fonds pour l'approvisionnement local et bio

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Bon fonctionnement des divers magasins du centre

Succès des marchés mensuels de producteurs locaux, notamment auprès des résidents secondaires

Objectifs fixés pour la restauration collective atteints et enfants sont de plus en plus réceptifs (les CM2 aident les plus petits)

Évolution de la mentalité des parents qui acceptent et comprennent le prix des repas

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Engagement de la commune pour le développement de l'activité commerciale, en restant en accord avec les attentes socio-environnementales des consommateurs

Mise en place d'un self pour les enfants d'écoles primaires

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Sodexo, Mil Perche

Commerces du centre de Bretoncelles

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :

La méconnaissance et désinformation par rapport à certains sujets peut empêcher d'aller de l'avant

Fonds à mobiliser

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Prendre le temps d'expliquer à chacun

Faire des choix pour dégager des fonds pour l'alimentation en réduisant les coûts ailleurs (voirie : la mairie ne goudronne plus les chemins, niche économique importante)

Améliorations futures possibles :

Travail autour du gaspillage énergétique

Continuation des dynamiques actuelles

Mise en place d'un restaurant proposant des produits locaux et biologiques

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Suivre la « politique des petits pas », ne pas brusquer les mentalités

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/comment-faire-vivre-commune-lutter-contre-desertification-exemples-normands-1734003.html>

Le GFA de Kermelen : un modèle de finance solidaire et original pour favoriser l'installation d'une ferme

Résumé : En 2011, le Groupement Foncier Agricole (GFA) de Kermelen a permis, grâce à l'acquisition de 19 ha de terres agricoles et d'un hangar, l'installation de la ferme « Demoiselles de Kermelen » à Brec'h (56). Depuis, les chèvres de Sophie Le Lin fournissent le lait qu'elle transforme en délicieux fromages bio. Les sociétaires, des citoyens, achètent les terres, l'éleveuse les loue.

AUTEUR(S)

Sophie Le Lin
Cogérante, locataire, et éleveuse
gfakermelen @free.fr

Fiche rédigée par :
Morgane Thominiaux

PROGRAMME

Démarrage : lancement du GFA en novembre 2011, location depuis janvier 2012

Lieu de réalisation : Brec'h

Budget : 124200 €

Origine et spécificités du financement :
Financement partagé entre 109 sociétaires

Agriculture biologique

ORGANISME(S)

Groupement Foncier Agricole de Kermelen

Kermelen

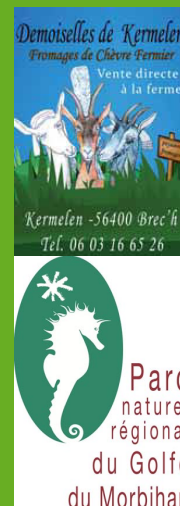
56400 Brec'h

<http://gfakermelen.free.fr>

Salariés : N/C

Bénévoles : N/C

Adhérents : 109



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 11 octobre 2019 00:00

Appréciation(s) du comité : *Innovant !*

Solution(s) : *Agriculture et alimentation, Développement territorial, Economie solidaire*

Opérateur(s) : *Entreprise*

Pays : *France, Bretagne, Morbihan*

Bénéficiaires : *Agriculteurs*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Finance, Agriculture*

CARACTERISATION - Fiche IARD :

Type d'acteur: *Producteurs de services d'accompagnement, d'appui ou de financement: Entreprises*

Type d'action: *Production de services d'accompagnement, d'appui ou de financement: Accompagnement (gestion, technique, juridique, fiscal, financier, etc.)*

Type d'objectif(s): *Sociaux: Recherche d'une plus grande équité dans les relations / Développement local: Contribution au maintien et/ou à la création direct(e) d'emplois, Création de dynamique économique dans le territoire, Synergie entre les acteurs du territoire*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE » (2019)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Le Lin, « Le GFA de Kermelen : un modèle de finance solidaire et original pour favoriser l'installation d'une ferme », ***Journal RESOLIS*** (2019)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le Groupement Foncier Agricole (GFA) s'est construit à partir d'un constat simple : d'un côté beaucoup de terres à valeur agricole ne sont pas cultivées, et de l'autre, des personnes sont en demande de terres pour s'installer.

Un recensement des terres agricoles en friche à Pluneret montre que 343 hectares de terres ne sont pas cultivés dont 284 hectares à valeur agricole. La principale raison : les propriétaires veulent garder leurs terres dans l'espoir que leur terrain devienne constructible.

Pour Sophie Le Lin, l'histoire commence en 2011. Cela faisait presque 10 ans que l'éleveuse cherchait à s'installer dans le pays d'Auray. Or, une ferme l'intéressait particulièrement mais elle n'avait pas le budget pour l'acheter, ni de soutien des banques. Lorsqu'un acheteur a fait une proposition d'achat au propriétaire, la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) a préempté en faveur du projet agricole de Sophie. Tout s'est alors accéléré pour Sophie, qui grâce à la création d'un GFA en 2011 et au rassemblement de 87 sociétaires a pu permettre à Sophie de développer son activité sur la ferme.

Mais qu'est-ce qu'un GFA ? C'est une société civile agricole immatriculée au registre du commerce (Kbis), inscrite au tribunal de commerce. Le GFA fonctionne comme une entreprise a priori classique : le montant d'achat ainsi que les frais de constitution de la structure représentent le capital social du GFA. Ce capital social est divisé en parts, et dont les parts sont attribuées en fonction du montant investi aux sociétaires. Néanmoins le mode de gestion et de prise de décision y est spécifique, ainsi que l'engagement des sociétaires envers le projet.



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre à des agriculteurs de s'installer.

Accompagner une agriculture qui préserve l'environnement.

Préserver les terres de la spéculation et maintenir leur capacité agricole.

Éviter l'émiettement des exploitations

Assurer la gestion du bien immobilier à usage agricole.

Créer un modèle à suivre en matière de financement solidaire, propice à l'installation de nombreux agriculteurs, notamment dans le pays d'Auray

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Après préemption des terres par la SAFER, présentation du projet de Sophie en réunions publiques, et portage de l'idée d'un GFA

Sur la base des réseaux des associations locales, il s'est agit de réunir un nombre nécessaire de sociétaires

Création d'un GFA en 2011, avec 87 sociétaires et 124 200€ de capital social

Le GFA a acheté les 19 ha de terres agricoles à la SAFER, en est devenu propriétaire, et a investi dans un hangar sur la ferme de Kermelen

Location des terres à Sophie, contre fermage annuel.

Instauration d'un fonctionnement spécifique : Les frais d'achat et de gestion représentent le capital du GFA divisé en parts égales. Chaque associé détient un nombre de part proportionné au montant qu'il a investi. Chaque part a une valeur de 100 euros. Elle est rémunérée chaque année à un taux défini en assemblée générale, en l'occurrence 1%. Le capital du GFA de Kermelen est de 124 200 €. Il y avait donc 1 242 parts à 100 €.

Revalorisation des parts tous les 3 ans, calquée sur l'inflation. Il n'est possible de vendre ou d'acheter des parts que tous les 3 ans, lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Organisation tous les 3 ans d'une assemblée générale ordinaire : soumission à approbation des rapports financier et d'activité, élection de nouveaux cogérants (6), et réflexion collective sur des questions essentielles qui concernent la ferme (exemple: projet de passage de ligne haute tension sur le terrain)

Ouverture ponctuelle des portes de la ferme aux membres du GFA : participation à la vie de la ferme et chantiers participatifs

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Grâce au GFA, la ferme des "Demoiselles de Kermelen" est installée depuis 10 ans

Le GFA a été un véritable accélérateur de projet, permettant à Sophie Le Lin de produire et transformer son fromage bio et de vivre de sa ferme : le troupeau est passé de 30 à 60 chèvres

Les terres agricoles de la ferme ont été préservées : l'acheteur initial souhaitait y installer un projet de piste automobile.

Le nombre de sociétaires ne cesse d'augmenter : en 2015, le nombre de sociétaires est passé à 95 à 109 en 2018

Initialement les sociétaires venaient de toute la France, de Paris à Saint-Etienne. Petit à petit, le GFA relocalise ses associés.

Certains investisseurs de départ vendent des parts pour réinvestir dans d'autres GFA, perpétuant cette formule de financement solidaire.

Le GFA de Brec'h essaime et fait naître d'autres GFA : le GFA « Les Enfants de la Terre » à Lanvaudan en 2014 pour du Fromage de chèvre en bio, le GFA « de la Tremblais » à Saint Jacut les Pins en 2018 pour un projet d'hydrolats et huiles essentielles bio, 76 500€ et en juin 2019, le GFA « La mie de deux mains » à Pluméliau-Bieuzy pour un projet porté par un paysan boulanger. Le capital social de ces projets peut dépasser 90 000€.

Selon une sociétaire investie dans différents GFA, celui de Kermelen est le mieux organisé et le plus abouti.

Constitution d'un modèle économique spécifique : ni don, ni spéculation mais un modèle de finance solidaire

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Projet d'investissement participatif sans risque et plus rémunérateur qu'un livret A.

Un modèle de finance solidaire, qui se relocalise au fil du temps : de plus en plus de sociétaires sont issus du territoire

Il s'agit du seul GFA du pays d'Auray.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

L'essaimage des GFA peut s' apparenter à des partenariats: les sociétaires investissent dans un GFA puis dans un autre, etc.

RETOUR D'EXPERIENCE

Améliorations futures possibles :

Les membres des associations n'excluent pas de voir plus loin en imaginant une nouvelle aventure sur le pays d'Auray.

Maintenir le fonctionnement et le lien entre les associés avec la ferme. Faire vivre le GFA au-delà d'un simple investissement financier

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Un porteur de projet qui tient la route

Une cogérance compétente et joyeuse

Convivialité – amitié – lien social

Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

Inventaire précis voire exhaustif des terres non cultivées de façon à pouvoir identifier les possibilités d'installation.

POUR EN SAVOIR PLUS

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/453_20191011_jdp_demoiselles_kermelen.jpg

Annexe 2 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/454_20191011_demoiselles_2.jpg

Le soutien de la Communauté de Communes Cœur du Perche à la mise en place d'un espace test agricole en maraîchage

Résumé : La CdC Cœur du Perche a permis la mise en place du premier lieu test de l'Espace Test Agricole du Perche sur son territoire grâce à sa participation financière aux investissements nécessaires aux porteurs de projets. Elle s'est également investie dans la gouvernance du projet d'Espace Test Agricole porté par le PNR du Perche avec d'autres partenaires.

AUTEUR(S)

Thierry LIGER
Vice-Président de la Communauté de Communes en charge du développement économique
vp-economie
@coeurduperche.fr

Fiche rédigée par :
Gabrielle Tragin

PROGRAMME

Démarrage : 2015
Lieu de réalisation : Bretoncelles
Budget : 1000000 €
Origine et spécificités du financement : 10 000€ de fonds LEADER pour du matériel (PETR du Pays du Perche Ormais) ; le conseil départemental de l'Orne (15 000€) ; financements de la CdC Cœur du Perche

Agriculture biologique

ORGANISME(S)

Communauté de Communes Cœur du Perche
Z.A. St Marc Ouest BP 1
61110 REMALARD EN PERCHE
<https://www.coeurduperche.com/>
Salariés : 1
Bénévoles : N/C



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : jeudi 18 octobre 2018 00:00

Opérateur(s) : Établissement Public

Pays : France, Normandie, Orne

Bénéficiaires : Agriculteurs

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Agriculture

CHARACTERISATION - Fiche mesure de politique publique en appui direct aux IARD :

Type de collectivité: Niveau de la collectivité: Inter-municipal

Type d'IARD appuyée: Production alimentaire: Production (Autre)

Type d'objectif(s): Sociaux: Contribution au maintien et à la création d'emplois / Culturels: Valorisation du patrimoine alimentaire

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Alimentation responsable et durable » (PNR)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : LIGER, « Le soutien de la Communauté de Communes Cœur du Perche à la mise en place d'un espace test agricole en maraîchage », **Journal RESOLIS** (2018)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

En 2014, le PNR du Perche, travaillant à la création d'un espace test agricole en archipel dans le Perche, se rapproche de la CdC Cœur du Perche afin de lui exposer le projet de création d'un lieu test en maraîchage biologique sur son territoire. En effet, des maraîchers étaient à la recherche de repreneurs pour leur ferme de 4 ha, bonne opportunité pour la convertir en espace test agricole pouvant accueillir un ou deux tests d'activité. Sensible à la question de l'agriculture biologique, et souhaitant renforcer l'offre en légumes biologiques locaux, la CdC s'engage alors comme financeur du projet, et après sélection des candidats, les porteurs de projets retenus débutent leur test d'activité en 2015.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Faciliter la reprise d'un site en maraîchage
- Renforcer l'approvisionnement local dans les cantines, notamment en augmentant le pourcentage de produits biologiques servis dans les restaurants collectifs
- Valoriser les productions agricoles biologiques
- Renforcer les circuits courts

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Achat et mise à disposition de matériel agricole pouvant être racheté à terme par les entrepreneurs à l'essai (loyer crédit-bail)
- Participation à la sélection des candidats au test d'activité en partenariat avec le PNR du Perche et d'autres acteurs (maraîchers locaux, chambre d'agriculture 61, Crescendo pour les aspects de comptabilité, un tuteur technique, etc.)
- Participation du chargé de mission de la communauté de commune au groupe d'appui local organisé par le PNR du Perche pour le suivi et l'accompagnement des entrepreneurs à l'essai



RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Achat de serres, matériel d'irrigation, tracteur et matériel maraîcher, véhicule et remorque
- Installation en 2019 des entrepreneurs à l'essai
- Test du salariat : les porteurs de projet ont employé des salariés à temps partiel ou des saisonniers à temps plein
- Succès lors des marchés de producteurs de Pays de la commune de Bretoncelles
- Coopération des porteurs de projets avec les écoles : fourniture et animation
- Forte implication locale des porteurs de projets : proposition de paniers à la ferme, etc.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Achat de matériel par la CdC pour plusieurs porteurs de projets, mise en place d'un « crédit-bail » : le matériel est loué jusqu'à l'installation définitive, puis les loyers déjà versés sont soustraits au prix de rachat du matériel

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Le PNR du Perche, Crescendo puis Rhizome (accompagnement administratif, juridique et d'aide à la commercialisation), comme partenaires opérationnels.

le PETR du Pays du Perche Ornaïs (10 000€ de fonds LEADER pour du matériel) et le conseil départemental de l'Orne (15 000€ pour financer la première phase, mise en place), comme partenaires financiers.

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Débat au sein de la CdC pour le soutien financier d'un tel projet :

la CdC est compétente pour intervenir sur le développement économique mais est-ce sa fonction et son droit de subventionner l'agriculture

pourquoi la CdC n'aide pas toute création ou reprise d'exploitations d'agriculture agricole mais seulement en biologique

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Vote en conseil communautaire : en faveur d'un investissement de la CdC participant à la mise en place de l'espace test agricole du Perche et la création de son premier lieu-test

Améliorations futures possibles :

Après installation des premiers entrepreneurs à l'essai en 2019, développer un nouveau lieu test éphémère sur lequel des entrepreneurs pourront s'installer à l'issue du test

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Être facilitateur du projet des candidats et du dispositif d'espace test agricole du Perche coordonné par le PNR
- Choisir avec beaucoup de soin les candidats (comité de sélection rassemblant différents partenaires pour multiplier les expériences et les points de vue)



www.parcs-naturels-regionaux.fr



www.resolis.org

Avec le soutien de :

